

## Examen canadien du baccalauréat en sciences infirmières (ECBSI) Comité sur l'examen

---

### Mandat

#### Détails du mandat

Le comité sur l'examen de l'ECBSI est chargé de guider l'élaboration et la mise en œuvre de l'examen. Avec l'aide du comité consultatif et en lien avec les recommandations de l'équipe de psychométrie, le comité approuve le protocole et le plan détaillé de l'examen, ainsi que les normes pour l'administration de l'examen, les procédures de mise en œuvre, les questions et la traduction des questions de l'examen.

#### Responsabilisation

Le comité sur l'examen relève du conseil d'administration de l'ACESI.

#### Rôles et responsabilités

Sur la base des commentaires du comité consultatif et des recommandations de l'équipe de psychométrie, le comité sur l'examen :

1. surveille l'élaboration de l'examen;
2. établit les normes pour le processus d'examen, y compris la sécurité, en collaboration avec des membres du personnel de l'ACESI et basé sur les recommandations de l'équipe de psychométrie;
3. approuve le protocole de l'examen, qui est basé sur le *Cadre national de l'ACESI sur la formation infirmière*;
4. recommande la conception d'activités de suivi et d'évaluation;
5. supervise la révision psychométrique post-examen et l'évaluation des questions en fonction de leur rendement;
6. approuve la méthode adoptée pour déterminer la note de passage;
7. approuve les documents écrits, y compris les suivants :
  - plan détaillé et protocole de l'examen,
  - manuel pour l'administration de l'examen,
  - manuel des candidates,
  - ressources d'étude pour les candidates.

**Durée du mandat et adhésion**

Les membres se verront accordées un mandat de trois ans et pourront être nommées pour des mandats supplémentaires.

Les membres du comité sur l'examen sont des infirmières qui détiennent de l'expérience et montrent un intérêt pour l'élaboration d'examens, la réglementation ou la pratique clinique. Elles seront réparties comme suit :

- Au moins une représentante des infirmières enseignantes de chaque région de l'ACESI (Ontario, Atlantique, Québec, Ouest et Nord-Ouest)
  - Un minimum de trois représentantes bilingues
  - Une représentante de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada
  - Une représentante d'un milieu de pratique
  - Une représentante actuellement impliquée en enseignement clinique
  - Une membre du conseil d'administration de l'ACESI qui agira à titre de liaison avec le conseil d'administration
  - La directrice générale de l'ACESI (membre d'office)
  - Une membre de l'équipe de psychométrie
- 
- La présidente et la coprésidente sont élues par le comité.
  - Les membres du comité sur l'examen se rencontrent généralement deux fois par an, en fonction des étapes de l'élaboration de l'examen. De plus, des téléconférences pourraient être requises une fois par mois ou sur une base bimensuelle.
  - Le personnel de l'ACESI fournit un soutien administratif au comité.
  - Les versions préliminaires du plan détaillé de l'examen et les autres documents de travail qui y sont reliés demeurent confidentiels.